



L'effet paie

LES CONTRATS DE TRAVAIL

Programme de formation

Comment rédiger un contrat de travail ? Comment choisir le contrat le plus adapté ? Comment valider les recours aux CDD ? Quelle est la durée de la période d'essai ? ... Nous répondrons à toutes vos questions au cours de cette formation.

Durée : 1 jour

A qui s'adresse cette formation ?

Public visé : DRH, RRH, Gestionnaire, Assistant(e) Ressource Humaine

Prérequis : Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Objectifs de la formation

- ✓ Mesurer les risques, souplesses et contraintes du contrat de travail
- ✓ Savoir choisir le contrat le plus adapté à une situation
- ✓ Recourir aux CDD ou aux contrats aidés
- ✓ Rédiger les clauses spécifiques du contrat de travail

Progression pédagogique

Déroulé de la formation : La formation sera séquencée en 3 périodes de formation théorique suivies immédiatement par des exercices de mise en application et des quiz.

Moyen pédagogique, technique et encadrement : La formation sera assurée par Mme Hélène GALZIN-MOREAU, diplômée d'un Master RH et responsable de la société L'Effet Paie. Chaque stagiaire disposera d'un support de formation qu'il pourra compléter au fil de la formation.

Tous types de support professionnel pourront être utilisés au cours de cette formation (RF Paye, code du travail, conventions collectives...).

Suivi et évaluation de la formation

Le suivi de la formation se fera à l'aide de feuilles d'émargement.

L'évaluation des acquis du stagiaire prendra la forme de tests réguliers de contrôles des connaissances au travers de cas pratiques et de quiz réalisés tout au long de la formation.

Les stagiaires auront quant à eux une fiche d'évaluation de la formation à compléter à l'issue de la journée.

Programme détaillé de la formation :

1- La formation du contrat de travail

- a. La notion de contrat de travail
- b. Les conditions de formation du contrat de travail
- c. La preuve du contrat de travail

2- L'exécution du contrat de travail

- a. Les obligations des parties
- b. Les clauses contractuelles
 - i. Les clauses interdites
 - ii. Les clauses spécifiques
- c. La période d'essai

3- Les différentes formes du contrat de travail

- a. Le contrat à durée indéterminée
- b. Le contrat à temps partiel
- c. Le contrat à durée déterminée
- d. Les contrats aidés